Léon GONNET

Par : Eric Bernard



Association Eysses

- Informations
  - Nom : GONNET
  - Prénom(s) : Léon
- Etat civil
  - Date de naissance : 17/12/1901
  - Ville de naissance : Avignon
  - Département de naissance : Vaucluse
  - Pays de naissance : France
  - Profession avant guerre :
    - Ingénieur
  - Date de décès : 03/12/1965
  - Lieu de décès : Sablet (Vaucluse)
- Arrestation et condamnation
  - Date d'arrestation : 1/5/1941
  - Lieu d'arrestation : Avignon
  - Département d'arrestation : Vaucluse
  - Juridiction de condamnation : Section spéciale - Tribunal militaire 15e DM (Marseille)
  - Date de condamnation : 25/09/1941
  - Motif(s) de condamnation :
    - Activité communiste
  - Peine infligée : Travaux forcés
  - Durée de la peine : perpétuité

    - Parcours carcéral :
      - ?
      - Eysses
      - Compiègne
- Eysses
    - Date d'arrivée à Eysses : 15/10/1943
    - Numéro d'écrou à Eysses : 522
    - Motif de la levée d'écrou : Remis aux autorités allemandes
    - Date de la levée d'écrou : 30/05/1944
    - Durée de détention : 0 an(s), 7 mois, 15 jour(s)
- Déportation
    - Déporté
    - Lieu de départ : Compiègne
    - Date de départ : 18/06/1944
    - Parcours concentrationnaire :
      - Dachau
      - Landsberg (Kdo Dachau)
    - Matricule : 73521
    - Situation en 1945 : Libéré
    - Date : 30/04/1945
    - Lieu : Landsberg

Biographie

Jean Dominique Gonnet naît le 17 décembre 1901 à Avignon. Fils de père inconnu et de Marie Gonnet, originaire d'Ajaccio et ménagère, il est confié à l'Assistance publique en tant que pupille de la Nation. Il est alors remis à une famille de Montfavet (quartier d'Avignon), qui le présente successivement comme enfant assisté puis comme neveu lors des recensements de la population de 1906 et 1911.

En 1921, alors employé comme scieur de bois chez une famille d'agriculteurs à Avignon, il est appelé à effectuer son service militaire au 60e régiment d'infanterie, en garnison à Besançon. La même année, il épouse Clotilde Bremond et s'installe plus tard avec elle et leurs deux filles à Sablet (Vaucluse), où il travaille comme journalier. En 1924, il adhère au Parti communiste.

Lorsque la Seconde Guerre mondiale éclate, Jean Gonnet est infirmier psychiatrique au centre hospitalier de Montdevergues, à Montfavet. Dès septembre 1940, alors que le Parti communiste est interdit depuis le 26 septembre 1939, Jean Gonnet s'engage avec 14 autres militants communistes dans diverses actions de propagande contre le régime

de Vichy. Ces actions prennent la forme de distributions de tracts, d'appositions de papillons et d'inscriptions murales.

À la suite d'une surveillance renforcée de la police spéciale d'Avignon, le soir du 30 avril 1941, deux agents interpellent Jean Gonnet et un autre militant, Fernand Melve, alors qu'ils distribuent des tracts dans les rues d'Avignon. Priés de présenter leurs papiers d'identité, ils parviennent à s'enfuir, mais laissent sur place une veste — celle de Fernand Melve. À l'intérieur, les policiers trouvent de nombreux tracts communistes intitulés *Rouge Midi* (numéro spécial), "Vive le 1er Mai", "À bas la mascarade officielle", ainsi qu'un chiffon humide probablement utilisé pour coller des papillons.

Jean Gonnet est arrêté le lendemain, 1er mai, sur son lieu de travail. Une perquisition est menée à son domicile, où divers documents et du matériel de reprographie sont découverts. L'enquête est alors confiée à la 9e brigade régionale de la Police mobile de Marseille, ce qui conduit à l'arrestation et à l'inculpation des 14 militants du groupe de Jean Gonnet.

Le 3 mai, il est incarcéré à la prison Sainte-Anne d'Avignon, où il reste jusqu'au 9 septembre, date à laquelle il est transféré au Fort Saint-Nicolas de Marseille, en vue de son procès. Il comparaît les 24 et 25 septembre 1941, avec les 14 autres militants, devant la section spéciale du tribunal de la 15e division militaire siégeant au Fort Saint-Nicolas. Comme 13 de ses co-inculpés (dont six seront ses compagnons de détention à la centrale d'Eysses : Edmond Bastidon, François Bernard, René Bianco, Fernand Paget, Jean Porte et Joseph Tamaillon), il est déclaré coupable « d'avoir, à Avignon et dans la région vauclusienne, courant 1941, en tout cas depuis un temps non prescrit, fait circuler, distribué ou détenu en vue de la distribution, des écrits, périodiques ou non, et du matériel de diffusion tendant à propager les mots d'ordre de la Troisième Internationale ou des organismes qui s'y rattachent ».

À l'issue du procès, Jean Gonnet est condamné aux travaux forcés à perpétuité et à la dégradation civique. Avec un autre co-inculpé, il écope ainsi de la peine la plus lourde. Le 10 octobre 1941, il est transféré à la prison Saint-Roch de Toulon, qu'il quitte le 16 octobre 1943 pour la centrale d'Eysses. À son arrivée, il reçoit le matricule 522 et est affecté à l'infirmerie.

Le 30 mai 1944, les 1 200 détenus d'Eysses, dont Jean Gonnet, sont remis à la division SS Das Reich et transférés au camp de Compiègne-Royallieu, où ils sont affectés au camp disciplinaire C. Il en repart le 18 juin 1944 pour le camp de Dachau, où il arrive le 20 juin et reçoit le matricule 73521. Après un peu plus de trois semaines de quarantaine, le 14 juillet, il est transféré (en camion, debout) avec 349 autres déportés, dont de nombreux anciens d'Eysses, au kommando de Landsberg, rattaché à l'usine

d’aéronautique Dornier.

Réduit à l’état de bagnard, sous-alimenté, Jean Gonnet travaille plus de douze heures par jour à la prolongation d’une piste d’envol pour avions à réaction, au déblaiement de bâtiments bombardés ou à la localisation et au déterrement de bombes non explosées. À cela s’ajoutent le froid glacial de l’hiver 1944-1945, les allers-retours à pied de deux kilomètres (quatre fois par jour), et les longues heures d’appel.

Dans ce climat de terreur instauré par le *Lagerführer* Willy Wagner, Jean Gonnet n’est pas à l’abri de punitions arbitraires, visant uniquement à avilir les détenus. Le kommando est évacué le 25 avril 1945. Jean Gonnet et ses camarades entament alors une marche vers Dachau, mais le camp étant complet, ils sont redirigés vers Allach, où ils arrivent le 27 avril après avoir parcouru 70 kilomètres en une journée et demie.

Allach est libéré par les Américains le 30 avril 1945, mais Jean Gonnet ne quitte le camp que le 25 mai, après un séjour de cinq jours au bord du lac de Constance. Il retrouve sa famille à Sablet le 1er juin 1945.

Jean Gonnet décède à Sablet le 3 décembre 1965.

Album photos



LA REPRESSION
DU COMMUNISME

Avignon, 14 mai. — La sûreté d'Avignon a arrêté 13 individus qui étaient les dirigeants de l'activité communiste dans le département du Vaucluse : Fernand Marius, Georges Laudon, Jean Gonnet, Marius Bonnet, Jean Porte, Fernand Melvé, Fernand Paget, Ernest Teissier, d'Avignon; Albert Peraud, ancien conseiller municipal du Thor; François Bernard et René Bianco, de Carpentras; Joseph Tamaillon, d'Entraigues; Louis Milhet, de Pernes.

Deux ronéos, du matériel de duplication et d'importants stocks d'imprimés ont été découverts.

Quinze autres militants ont été inculpés.